

syndicat des personnels des services du Département d'Ille-et-Vilaine



Rennes, le 25 juin 2012

Monsieur le Président,

SUD soutient les agents du CDAS de Maurepas-Patton dans leurs revendications de moyens en personnel adaptés à la charge de travail, pour l'ensemble des agents. En l'absence de réponses satisfaisantes apportées le 19 juin, SUD soutient les actions mises en place depuis le 22 juin :

- Dans les conditions actuelles, le secrétariat et les travailleurs sociaux de l'ASE ne pouvant plus assurer l'ensemble des tâches : arrêt de la frappe de courriers et de rapports de situation ;
- Au-delà du quota établi par le référentiel (28 mesures) : renvoi à l'Agence départementale et au Pôle égalité des chances de toute nouvelle situation et absence de référencement d'un travailleur social du CDAS de Maurepas ;
- Suspension de la participation aux ateliers en cours : alternatives au placement, monoparentalité.

A travers ces actions, nous souhaitons l'ouverture d'une réflexion de la collectivité :

- sur la pertinence d'une politique de gestion à « effectifs constants » sur des missions obligatoires du Conseil général dont les demandes augmentent.
- sur le recours au renfort sur des postes où une création est justifiée ;
- pour la prise en compte de toutes les tâches effectuées et l'amélioration des conditions d'exercice des travailleurs sociaux et du Responsable enfance-famille, en passant par la reconnaissance de l'étendue des fonctions des secrétaires et du psychologue.
- sur les conséquences de la pression du travail (surcharge, urgence permanente, etc.) sur la santé et les risques somatiques et psychologiques éprouvés par les agents du CDAS.

Nous vous alertons sur ce que nous avons déjà pu constater dans ce CDAS : des arrêts maladie en lien avec le travail, des troubles du sommeil, des états d'épuisement physique et psychique...

Ainsi et en l'absence de propositions pérennes depuis notre rencontre du 20 juin, SUD poursuit le mouvement engagé par les agents du CDAS de Maurepas-Patton. SUD reste attentif à la dégradation constatée de la santé des agents et sur les avancées que vous pourrez leur proposer.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat,
La secrétaire-adjointe

Sandrine DESBORDES

Copies à : Mme HUON, Vice-Présidente en charge des personnels
Mme QUINAUT, Directrice Générale des Services
Médecine de prévention

courrier : syndicat Sud Départementaux 35 – Hôtel du Département – 35042 Rennes Cedex

téléphone : 02 99 02 39 82 télécopie : 02 99 02 39 91

courriel : sud-departementaux@cg35.fr site internet : sud.dx35.free.fr

permanence : Rennes Beauregard – bâtiment de la Direction de l'Équipement – 1^{er} étage – porte 143